

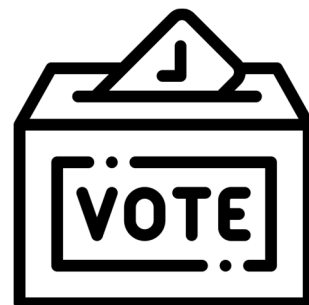


INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

conseil-citoyen-rennes.org

JE VEUX :

- ➔ agir sur la vie quotidienne de mon quartier
- ➔ participer à la vie de ma ville
- ➔ exercer mon droit de vote citoyen



UN SEUL GESTE SIMPLE ET RAPIDE : JE M'INSCRIS

- ➔ en mairie ou sur metropole.rennes.fr
- ➔ avant le **vendredi 7 février 2020, minuit**

POUR S'INSCRIRE :

- ➔ Avoir la nationalité française
- ➔ Les ressortissants de la communauté européenne peuvent également s'inscrire aux élections municipales
- ➔ Être âgé de 18 ans minimum
- ➔ En cas de déménagement, signalez votre nouvelle adresse en mairie
- ➔ Donner procuration, c'est possible!
- ➔ Pour vérifier votre inscription, allez sur le site internet www.service-public.fr

